

POLITIQUE DES AÎNÉS

Présente
pour les
aînés



MRC 
de Pierre-De Saurel



MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU

Mot du maire

Chères aînées,
Chers aînés,

Je suis particulièrement fier de vous présenter la Politique des aînés de la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu qui se greffe à la Politique familiale adoptée en 2009.

La Politique des aînés de même que le plan d'action triennal serviront de cadre de référence dans les choix que le conseil municipal est appelé à faire dans sa recherche de l'équilibre entre les exigences de la modernité et le respect des traditions.

Avant d'en arriver à la rédaction d'un tel document, les membres du comité local MADA ont rencontré les citoyens aînés pour entendre et identifier leurs besoins. Définir ce que représente l'aîné pour eux et pour nous, voilà un beau défi qu'a su relever le comité local MADA. Nous pouvons ainsi affirmer que la Politique des aînés est une déclaration officielle de valeur et de reconnaissance envers les personnes aînées qui habitent notre municipalité.

Saint-Roch-de-Richelieu a choisi d'accorder une grande importance à ses aînés. Ajuster les façons de faire, comprendre l'ensemble des besoins des citoyens vieillissants, rendre plus agréable et plus facile la qualité de vie tant pour les aînés actifs que pour ceux faisant face à des situations plus difficiles, voilà les orientations du conseil municipal.

De toute évidence, pour atteindre sa pleine portée, une telle politique doit se déployer avec l'engagement et la participation de tous les acteurs du milieu. Tous les partenaires seront invités à centraliser leurs efforts afin de faire de la municipalité, une grande communauté où il fait bon vivre et grandir.

En terminant, je tiens à remercier, au nom des membres du conseil municipal et en mon nom personnel, tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration de cette politique ainsi que pour leur fier travail et leur dévouement investi dans ce projet.

Saint-Roch-de-Richelieu, au cœur de ses familles... de génération en génération !

Claude Pothier
Maire



Mot de la responsable des questions familiales et aînées

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

La démarche Municipalité amie des aînés (MADA) se veut une volonté de se pencher sur la réalité des aînés de Saint-Roch-de-Richelieu.

Un comité local MADA a donc été formé afin de bien saisir cette réalité grandissante avec la venue des *baby-boomers*. Une douzaine de réunions et une consultation publique tenue en mars dernier ont permis d'identifier les préoccupations et les besoins de nos aînés et de rencontrer des personnes qui ont à cœur l'avenir des aînés rochoises et rochois.

Notre comité est maintenant à l'étape de l'orientation précise de notre plan d'action pour les trois prochaines années. Je suis heureuse de faire partie de ce comité et également fière de participer à l'élaboration du plan d'action et à sa mise en œuvre afin que nos aînés soient heureux de vivre dans une municipalité où ils ont leur place et où ils peuvent continuer leur vie active. Subséquemment, nous tiendrons la population informée de cette orientation et des étapes d'implantation.

D'ailleurs, j'en profite pour remercier les membres du comité local MADA pour leur grande collaboration : Mmes Ali Durocher, Nicole Leclerc-Normandin, Nancy Perron ainsi que MM. Claude Dubois, Gilbert Laroche et spécialement Richard Paquette pour sa participation comme représentant de notre municipalité au comité régional de la famille de la MRC de Pierre-De Saurel. Merci également au directeur général, M. Reynald Castonguay, qui s'est impliqué dans toutes les facettes de la démarche.

Finalement, pour leur soutien tout au long de cette démarche, je remercie Mme Véronique Massé, coordonnatrice de la politique familiale de la MRC de Pierre-De Saurel, de même que Mme Sonia Racine, conseillère en développement collectif de Communagir.

Donnons à nos aînés la possibilité de demeurer actifs dans notre village.

Lucette Berger

Responsable des questions familiales et aînées



Mot du directeur général et membre du comité local MADA

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

En tant que directeur général de la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu, une de mes préoccupations est de travailler pour améliorer la qualité de vie des aînés. De ce fait, il devient primordial de se doter d'une politique des aînés. La réalisation d'un premier plan d'action de la présente Politique des aînés concrétise également la volonté de placer les citoyens du troisième âge au cœur des préoccupations de la municipalité.

Ce plan d'action guidera les décisions prises par les élus, notamment lorsqu'il s'agira de développer des infrastructures et des services destinés aux aînés, d'encourager ces derniers à s'impliquer au sein des organismes et à participer aux activités offertes ainsi que de mettre en place des outils de promotion pour favoriser une meilleure connaissance des services offerts.

Bref, je crois sincèrement qu'il est essentiel de promouvoir le vieillissement actif qui est, soit dit en passant, la base même de la démarche MADA.

Ainsi donc, je tiens à remercier tous les participants qui contribueront de près ou de loin à l'élaboration de notre plan d'action.

Que les aînés soient au cœur des décisions « Penser et agir aînés » !

Bonne lecture !

Reynald Castonguay
Directeur général



Le comité local MADA

Mme Lucette Berger :

Conseillère municipale et responsable des questions familiales et aînées pour représenter la Municipalité aux réunions du comité régional de la famille de la MRC.

M. Richard Paquette :

Conseiller municipal ayant animé la rencontre citoyenne et ayant colligé les besoins exprimés. Il sera une personne-ressource dans le cadre de la démarche MADA.

M. Gilbert Laroche :

Conseiller municipal et représentant à l'Office municipal d'habitation (OMH).

M. Claude Dubois :

Résident aîné avec l'intention de faire advenir des choses pour les aînés.

Mme Nancy Perron :

Maman ayant collaboré avec le comité de suivi lors de l'élaboration de la Politique familiale. Pour son expérience et sa vision, elle est un atout fort précieux au comité local MADA.

Mme Nicole Leclerc-Normandin :

Native de Saint-Roch-de-Richelieu, elle s'est toujours impliquée dans diverses activités et auprès d'organismes. Ayant à cœur le bien-être de sa communauté, c'est pour cette raison, entre autres, qu'elle participe au comité local MADA à titre de représentante des aînés.



Absente sur la photo : Lucette Berger (RQFA)

M. Reynald Castonguay :

Directeur général de la Municipalité, il discute, propose et soumet les dossiers importants au conseil municipal. Il est la personne-ressource pour clarifier les politiques et les budgets disponibles.

Mme Ali Durocher :

Coordonnatrice du service des loisirs, aux événements culturels et communautaires de la Municipalité, elle est en lien direct, de par son poste, avec les besoins grandissants des aînés et est la personne-ressource pour les aider à démarrer concrètement des projets. Elle coordonne le tout et assure le lien entre le conseil municipal, les membres du comité local MADA, la direction générale de la Municipalité et la MRC.



Préambule

Saint-Roch-de-Richelieu a été une des premières municipalités de la MRC à se doter d'une politique familiale en 2009. Dès lors, un slogan représentant la famille fut mis de l'avant : « Saint-Roch-de-Richelieu, au cœur de ses familles ! ». Ce thème est pris en considération dans les décisions des élus. Pourquoi désormais une politique des aînés ? Parce que non seulement Saint-Roch-de-Richelieu est l'une des municipalités qui devra prévoir la plus importante hausse de population vieillissante d'ici dix ans, mais également parce que le comité local MADA croit que Saint-Roch-de-Richelieu est au cœur de ses familles qui va du nouveau-né jusqu'à l'aîné.

Au printemps 2013, un comité local MADA a été formé afin de réfléchir sur le sujet. En mars 2014, une rencontre citoyenne réunissant

au-delà d'une quarantaine d'aînés a permis au comité local d'entendre les différents besoins de la population vieillissante. Cette consultation a aussi permis de connaître de quoi les citoyens sont fiers. Plusieurs s'entendaient pour nommer l'importance de la rivière Richelieu, la tranquillité du village et la générosité des gens.

Les différents éléments de réflexions, les commentaires et les besoins soulevés lors de la consultation publique ont servi de guide à l'élaboration de cette politique, mais surtout, ils serviront de guide pour le conseil municipal et pour la mise en œuvre du plan d'action de la Politique des aînés. Dès aujourd'hui, le comité local se donne pour mission de transmettre à tous le réflexe « Penser et agir aînés ».

Portrait de nos aînés

Afin de bien saisir la réalité et les enjeux à venir, le comité local MADA se devait de comprendre la situation globale de sa municipalité. Il a donc eu recours aux données de Statistique Canada et ce qui en a résulté était très révélateur. Notamment, entre 2006 et 2011, le taux d'accroissement observé de la population de Saint-Roch-de-Richelieu est de 13,5 %. De plus, l'âge médian des citoyens est de 42,6 ans, soit un âge comparable à la province de Québec, mais six ans de moins que la population de la MRC.

GROUPES D'ÂGE	0 à 24	25 à 64	65+	TOTAL
FEMME	275	582	155	1 012
HOMME	295	650	165	1 110
TOTAL	570	1232	320	2 122

En examinant le tableau ci-dessus, il est possible d'observer que 14,5 % des 2 122 habitants de la municipalité sont âgés de 65 ans et plus. D'ailleurs, le taux d'accroissement prévu d'ici 2024 pour cette tranche de population est de 84 %. Ce chiffre

correspond à deux fois la moyenne nationale. Par ailleurs, les citoyens aînés ont un revenu médian de 19 727 \$, soit le quatrième plus faible revenu des douze municipalités de la MRC. Pour ce qui est du logement, plus de 90 % des personnes aînées résident dans une maison. De même, plus d'un aîné de 75 ans et plus sur trois vit seul en ménage privé.

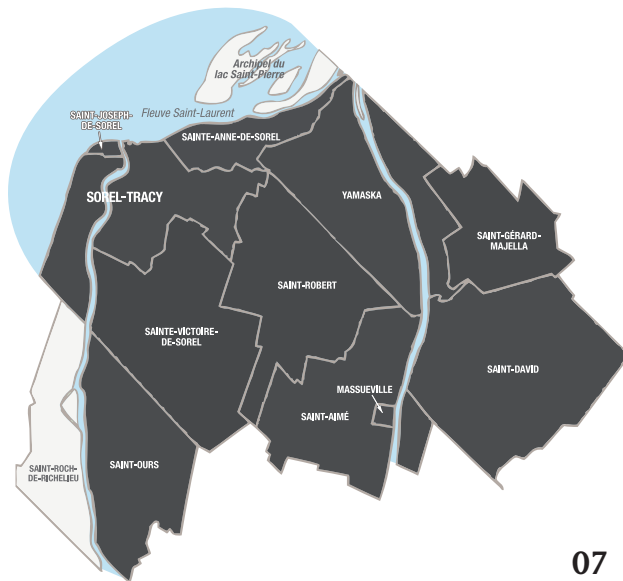
La municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu a la chance d'avoir sur son territoire quelques organismes communautaires. En effet, la FADOQ, l'AFÉAS, le Carrefour communautaire Saint-Roch-de-Richelieu et la Maison de la culture de Saint-Roch-de-Richelieu offrent différents services et activités pour les aînés. Il en est de même pour la bibliothèque municipale. Le Service des loisirs porte également une importance aux aînés dans sa programmation d'activités. Il propose des événements permettant de briser l'isolement ou de favoriser les saines habitudes de vie. La Fête des voisins et le Défi santé 5/30 équilibre sont deux exemples d'initiatives où les aînés sont au cœur des réalisations. Ce même service a aussi offert son support dans le développement d'une ligue amicale de pétanque.

En plus des services offerts par la Municipalité ou par les organismes communautaires, les citoyens peuvent bénéficier de différents services régionaux. À titre d'exemple, le Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu, la Coop d'entretien ménager ou encore l'Association des aidantes et aidants naturels du Bas-Richelieu offrent différents services sur tout le territoire de la MRC. De plus, un service de transport adapté et collectif fut mis en place au cours des dernières années. Tous ces organismes et services sont fort utiles et font

une réelle différence dans notre communauté. Par contre, les membres du comité local ont pu constater lors de la rencontre citoyenne tenue en mars 2014 que la population aînée connaît très peu les services offerts régionalement. L'accès à l'information est une préoccupation pour tous : nous constatons que les aînés souhaitent être davantage à l'affût et informés de ce qui se passe chez eux.

Lors de cette même rencontre, plusieurs citoyens ont exprimé le souhait d'être actifs, mais ne se sentent pas en sécurité dans les rues de la municipalité. Par la même occasion, il a été dénoté qu'ils prennent plaisir à être actifs et participer aux événements et aux activités.

L'aménagement du territoire semble aussi être un enjeu important : l'accès à une piste cyclable, l'aménagement des parcs et d'un centre communautaire ne sont que quelques exemples des différentes idées exprimées. De plus, les aînés aimeraient avoir une plus grande diversité dans les différents services de transport offerts.



Les fondements de la Politique des aînés

DÉFINITION DE L'ÂÎNÉ

Une personne vieillissante est considérée comme « aînée » lorsqu'elle atteint un certain âge, souvent fixé à 65 ans. Nous pouvons définir l'aîné comme étant un porteur d'expérience, un mentor, un guide, une ressource, un innovateur et surtout, un acteur social qui représente une force pour nos sociétés en lien avec tous les âges. Plusieurs profils le caractérisent : retraité, actif au travail, grand-parent, autonome ou non. Chacun est appelé à contribuer, dans la mesure de ses capacités, au développement de notre société. L'aîné est aussi un pilier à l'intérieur de nos dynamiques familiales.

NOTRE MISSION

Par la mise en place de la Politique des aînés, la Municipalité s'engage à privilégier une démarche globale qui intègre le réflexe « Penser et agir aînés » à l'intérieur de la culture organisationnelle de son administration municipale. Il s'agit d'une politique générale qui inclut l'ensemble des actions et des services destinés à assurer le bien-être des aînés.

VALEURS

- Accueil ;
- Engagement social ;
- Équité ;
- Entraide ;
- Respect ;
- Solidarité.



Principes directeurs

Les principes directeurs serviront à créer un cadre de référence, d'intervention et d'évaluation pour la Municipalité afin d'offrir aux aînés un milieu de vie qui encourage leur épanouissement. Pour ce faire, la Municipalité se doit donc de :

- « Penser et agir aînés » ;
- Offrir un milieu de vie agréable et favorable aux aînés (maintenir, adapter et améliorer les services municipaux pour répondre aux besoins des aînés) ;
- Encourager toute forme de partenariat entre la MRC, les municipalités et les intervenants du milieu vers des actions conjointes au profit des aînés ;
- Favoriser la création de liens intergénérationnels ;
- Favoriser le développement et le maintien de l'implication des personnes aînées dans la communauté ;
- Prévenir l'exode des personnes âgées vers les municipalités urbaines ;
- Faire connaître les ressources de la communauté destinées aux aînés.

Axes d'intervention

Le plan d'action de la Municipalité reposera principalement sur les axes suivants :

1. L'administration municipale ;
2. L'information ;
3. Le transport ;
4. Les loisirs, la culture et la vie communautaire ;
5. La sécurité ;
6. L'environnement ;
7. L'aménagement du territoire.



Conclusion

Saint-Roch-de-Richelieu au cœur de ses familles... de génération en génération !

En créant en 2009 la Politique familiale, la Municipalité démontrait qu'elle était à l'écoute de ses familles. Non seulement ces dernières en ont bénéficié, mais également toute la population, dont les aînés, et tous ont pu apprécier les changements opérés au fil des ans. L'arrivée de la Politique des aînés

ne pourra que bonifier et accentuer ce climat de bien-être dans la communauté. Ainsi, le comité local MADA s'assurera, avec son plan d'action, que pour les trois prochaines années la Municipalité prendra des décisions afin que ses aînés aient un mode de vie sain, actif et en santé.

Longue vie à nos aînés et à notre Politique des aînés !

Remerciements

Le comité local MADA tient à remercier particulièrement la MRC ainsi que tous ceux et celles qui ont participé à l'élaboration de la Politique des aînés, notamment le ministère de la Famille et des Aînés, le Carrefour action municipale et famille, la Table de concertation Agir pour mieux vieillir ainsi que toutes les personnes ayant participé de près ou de loin aux différentes consultations publiques.

Bibliographie

Beaudry-Godin, M. (2014). Profil démographique et socioéconomique des aînés de la MRC de Pierre-De Saurel. *Portfolio thématique*. Longueuil : Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Direction de santé publique. Surveillance de l'état de santé de la population.

Secrétariat aux aînés, ministère de la Santé et des Services sociaux. *Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés*. Édition 2013-2014. La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, gouvernement du Québec, 2013.

Statistique Canada. 2012. Saint-Roch-de-Richelieu, Québec (Code 2453040) (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 24 octobre 2012.

THÉRIAULT, Myriam et Sonia RACINE, mai 2014, *Démarche « Ensemble avec tous nos aînés » : rapport final*, Communagir, Montréal, 144 p.



Crédits

TEXTES

Comité local MADA, Ali Durocher

RÉVISION LINGUISTIQUE

Isabelle Côté
Chantal Chapdelaine

PHOTOGRAPHIES

NathB photographe

GRAPHISME

Cournoyer communication marketing



MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Famille
Québec 